

CONCILIATION INTERNATIONALE

L'accord des deux Amériques

PAR M. JOACHIM NABUCO

AMBASSADEUR DU BRÉSIL A WASHINGTON

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR M. JULES RAIS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONCILIATION

AVEC UNE INTRODUCTION DE M. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT

N° 1 -- JANVIER



DELAGRAVE, ÉDITEUR, PARIS

1909

CONCILIATION INTERNATIONALE

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association, dite *Conciliation Internationale*, a pour objet de développer la prospérité nationale à la faveur des bonnes relations internationales, et d'organiser ces bonnes relations sur une base permanente et durable.

Elle a son siège central à Paris, 119, rue de la Tour, (xvii^e arrondissement).

Les principaux moyens d'action par lesquels elle se propose de réaliser son œuvre sont les suivants : Education de l'opinion. Développement de l'arbitrage. Rectification des informations tendancieuses. Revue Internationale. Publications, conférences, congrès, auditions, expositions. Diffusion des langues étrangères. Echange de visites internationales entre Parlements, commerçants, étudiants, associations scientifiques, artistiques, ouvrières, professionnelles. Missions et expéditions scientifiques. Fondation de prix et de bourses de voyage. Echange international d'enfants, d'élèves, de professeurs, d'ouvriers. Création, en dehors de tout esprit de parti, d'une *Maison des Etrangers*, centre de relations entre les personnalités d'élite du monde entier.

S'adresser pour tous renseignements, adhésions, etc.,
119, rue de la Tour, Paris, xvii^e. — Téléphone
690-92 et 672.88. Télégrammes CONCILIA Paris.



INTRODUCTION

Dans le désordre transitoire des relations internationales que les découvertes modernes ont multipliées sans préparation depuis un demi-siècle, notre Conciliation Internationale travaille à découvrir et à signaler aux hommes de bonne volonté de tous les pays les éléments d'organisation et les bons exemples, d'où qu'ils viennent.

En attendant la création d'un Office international d'informations communes à tous les Etats civilisés, création dont chacun commence à sentir plus ou moins nettement le besoin, et qui s'impose à notre époque de rencontres continuelles, nous ne manquons aucune occasion de faire connaître les faits d'un caractère général que dédaigne la presse « sensationnelle » et qui intéressent cependant au plus haut point l'ensemble des Nations.

Nous ne pouvons nous résigner à voir le progrès moral suivre de si loin et si lentement le progrès matériel, et les peuples, rapprochés les uns des autres, demeurer dans une ignorance mutuelle qui les expose aux pires conflits.

En principe nous connaissons de nos voisins, et à plus forte raison des peuples lointains, leurs défauts, plutôt que leurs qualités; par cette éternelle raison que le mérite ne fait pas de bruit, tandis que la sottise et l'intempérance nous assourdissent. Combien peu d'étrangers se doutent que Paris est la ville du travail par excellence, et n'en aperçoivent que l'agitation nocturne, plus cosmopolite d'ailleurs que Française? Un de mes amis Japonais m'avouait pourtant qu'ayant fait ses études au quartier latin, il avait remarqué que les étudiants étrangers se levaient invariablement plus tard que les Français. Mais le Français sobre, matinal et travailleur est silencieux; on l'ignore; on ne parle que du Français léger et dissolu, au risque même de le confondre parfois avec ses hôtes.

En Amérique c'est bien pire; je n'ai, pour ma part, entendu parler pendant longtemps en Europe que du sens pratique des Américains; — et par sens pratique on entendait l'égoïsme le plus matériel et le plus étroit; l'Américain ne connaissant d'autre foi que la religion du Dieu Dollar, et sacrifiant tout idéal à sa volonté d'être riche. — Nulle part, cependant, par la suite, je n'ai trouvé plus

de serviabilité, plus de préoccupation altruiste que dans le Nouveau Monde; nulle part je n'ai vu l'homme incliner plus complètement et plus sincèrement sa force devant la faiblesse de la femme et de l'enfant. Tout est là : un peuple n'est pas matériel, n'est pas égoïste quand son ambition principale est d'assurer l'indépendance de la femme et l'éducation de l'enfant. Ce que les Américains font pour l'éducation de l'enfance est admirable, et là aussi nous n'aurions que l'embarras du choix parmi les exemples; le temps m'a toujours manqué, à mon grand regret, pour écrire les impressions que j'ai rapportées à deux reprises des Etats-Unis à ce sujet, et je me le reproche souvent, mais c'est une question qu'il est impossible de traiter sans l'approfondir et c'est par scrupule que je n'ai pu m'y décider encore.

Aujourd'hui je voudrais signaler, dans un ordre moins général, mais bien important aussi, un service rendu par les Etats-Unis à l'organisation internationale. Nous devons déjà beaucoup à l'Amérique à cet égard. Les Américains ont nécessairement compris mieux que les Etats du Vieux Monde la nécessité d'une organisation générale. Chez eux tout est nouveau; les traditions séculaires, les rivalités, les voisinages n'y dressent pas les barrières qui séparent les peuples Européens les uns des autres; au contraire, leur ambition est d'établir le plus grand nombre possible de communications intérieures et extérieures; et qui dit

communications, dit relations, et dit justice. Ils ont été parmi les premiers à croire à la nécessité d'une justice internationale ; leur Cour Suprême, à leurs yeux, est le germe d'une Cour mondiale. Ils ont été les premiers à réclamer l'application de la convention de La Haye. On ne le répétera jamais assez. En 1902, c'est le Président Roosevelt qui a désensorcelé la Cour de La Haye, sauvé l'œuvre féconde que l'Europe affectait de considérer comme mort-née. Un peu plus tard, c'est un citoyen américain, l'un de nos Présidents d'honneur, Andrew Carnegie qui dote la Cour déshéritée. L'ironie d'une telle leçon n'est même pas sensible encore aujourd'hui, mais qu'en pensera-t-on dans cinquante ans ? Tous les Gouvernements du globe mettant en commun leurs ressources, leurs bonnes volontés, n'étaient arrivées qu'à fournir la somme dérisoire permettant de louer chaque année une maison quelconque pour y installer le nouveau palais de Justice internationale ; à quoi bon, en effet, une dépense sérieuse pour une œuvre à laquelle on ne croyait pas, qu'on n'a jamais voulu même inaugurer ? Il a fallu qu'un simple particulier prît sur lui d'agir à la place des Gouvernements. Ces deux initiatives américaines ouvrirent à la Cour de La Haye l'ère de considération et de confiance qui lui permit de commencer à vivre.

Ce n'est pas tout. En 1907, la seconde Conférence de La Haye s'ouvrit dans les circonstances

et sous les auspices les plus défavorables. Obéissant aux instances du Gouvernement des États-Unis, le Gouvernement Russe avait provoqué cette convocation, mais par quelles réserves, par quelle ironique et glaciale défiance elle fut accueillie ! Quelle faillite, quel fiasco s'annonçait comme le dénouement inévitable d'une aussi vaine tentative !

Et, malgré tout, la seconde Conférence a fait œuvre utile, comme la première, et chacun aujourd'hui en convient. Est-ce le hasard qui l'a servie ? Non ; elle a vécu, parce que l'opinion était pour elle, malgré tout. En outre, elle a bénéficié d'un sang nouveau, d'une activité, d'une confiance inespérées, de la participation, en un mot, des représentants des Républiques américaines à ses travaux. On augurait de cette participation sans bienveillance, dans bon nombre des cercles officiels européens ; on l'attendait comme un élément de désordre, un danger d'anarchie. Ce fut le contraire, le salut : sans l'appoint décisif, écrasant des 19 voix des Républiques Américaines, — 19 voix sur l'ensemble des 44 États représentés, — la majorité de La Haye ne se formait pas, le fiasco prévu ridiculisait à jamais, l'œuvre de la Conférence, comblait les vœux des pessimistes.

Je dirai, ailleurs, ce que fut cette participation et quels souvenirs de fraternelle douceur elle a laissés, surtout dans nos cœurs français ; — pour nous Français, les représentants des Républiques

Américaines ne furent pas des collègues seulement et des amis, mais des compatriotes : nous avons servi avec eux une patrie collective, ou, pour mieux dire, une idée commune et qui résumait le meilleur des aspirations de chacun de nous ; nous avons servi tous ensemble une patrie idéale de justice et de liberté.

Mais cet accord reliant si étroitement entre elles les Républiques Américaines ne s'est pas créé à La Haye ; il s'était formé, il existait auparavant ; à vrai dire, la Conférence l'a plutôt soumis à une périlleuse et décisive épreuve ; il faut qu'il ait été solide pour avoir résisté à ces quatre mois de discussions prolongées, souvent difficiles, souvent ingrates, à l'étranger, au milieu d'étrangers :... Il aurait été impossible s'il n'avait pas été en quelque sorte essayé déjà, si les Républiques Américaines s'étaient pour la première fois groupées en congrès ; mais ce congrès n'était pas pour elles sans précédent ; il n'était que l'élargissement de plusieurs expériences antérieures ; une organisation panaméricaine existait avec sa discipline, sa méthode, sa solidarité, et c'est de cette organisation que la conférence et, par conséquent, la civilisation toute entière ont profité à La Haye.

Pour nous, Européens, un tel congrès semblait un défi aux traditions de la diplomatie ; pour les Américains, au contraire, c'était la généralisation d'une règle qu'ils venaient de faire triompher dans le Nouveau Monde. Il faudra bien

qu'à notre tour nous arrivions à considérer comme normal le rapprochement intellectuel et moral des peuples que le progrès matériel met en relations chaque jour plus fréquentes. Les contacts s'établissent; l'interpénétration est inévitable; l'isolement devient une exception, un anachronisme. Il faut choisir : les contacts ne peuvent aboutir qu'au retour à la barbarie, à la lutte violente, ou bien à une organisation nouvelle, à la paix.

On riait en Europe, il y a seulement quelques années, de ces perspectives d'organisation; on les considérait, on les considère encore comme plus ou moins chimériques, mais, en attendant, les faits parlent et il n'est plus possible de les ignorer. Nous continuons en Europe à déclarer la guerre inévitable sinon imminente. C'est la guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre ou la France; c'est la guerre entre les Etats-Unis et le Japon, — entre le Brésil et la République Argentine, — entre la Bulgarie, la Serbie, l'Autriche, la Grèce, la Turquie, — la guerre partout et toujours menaçante.

Menaçante en effet mais évitée plus d'une fois pourtant, jusqu'à présent; et comment? Par l'accord des Gouvernements obéissant aux manifestations d'une opinion encore inorganisée, mais catégorique. Chacun sent que le jour où cette opinion aura trouvé les moyens d'exprimer sa volonté unanime, aucun Gouvernement n'osera et ne pourra la braver.

Nous accueillons avec reconnaissance tout effort nouveau tendant à cette organisation, et c'est pourquoi notre Conciliation Internationale a publié et répandu dans les principales langues du monde le discours de M. Elihu Root sur la Sanction que l'opinion seule peut apporter aux lois internationales ; c'est pourquoi nous avons répandu le discours de M. A. Carnegie en faveur de l'Arbitrage, et beaucoup d'autres travaux conçus dans le même esprit, tendant au même but.

Aujourd'hui nous reproduisons le discours de notre éminent ami M. Joachim Nabuco sur la plus intéressante et la plus probante des tentatives de Conciliation internationale : l'accord des Amériques du Nord et du Sud. C'est autre chose, quoi qu'on en dise, que le triomphe de la force et de l'argent ; ce n'est plus, en tous cas, le seul avenir qu'on fasse entrevoir à l'Europe dans ses relations avec le Nouveau Monde ; c'est, en un mot, autre chose que le péril américain.

Mais ce péril, on a besoin de l'invoquer, on l'inventerait, au besoin, en Europe comme un argument en faveur de la manière forte, c'est-à-dire des armements à outrance. Plus ces armements, dans tous les pays, sont impopulaires, plus on affecte d'en faire assumer la responsabilité à autrui. Et plus que jamais aujourd'hui on invoque à l'appui des dépenses militaires nouvelles l'exemple de l'Amérique ; — on s'abstient de constater que l'Amérique a cédé à nos entrai-

nements: c'est elle qui nous suit, et c'est elle dont nous invoquons l'exemple pour doubler le pas. On s'abstient surtout de constater ses efforts dans une autre voie; et c'est ici que le discours de M. Nabuco nous apporte des clartés précieuses.

Voici un homme d'Etat dont on ne récusera par le témoignage en Europe, sous prétexte qu'il a formé son expérience et conquis son autorité dans le Nouveau Monde. Diplomate consommé, mais plus encore homme de bien, sa respectabilité s'est imposée au Nord comme au Sud; il est prophète même en son pays dont il est l'ambassadeur à Washington. Européen non moins qu'Américain, son éloquence s'exprime en Français avec le même charme et la même force qu'en Portugais et en Anglais. L'Institut de France applaudissait récemment le compte rendu que lui apportait M. le Baron de Courcel de ce bel ouvrage de M. Nabuco, résumé d'une existence plus belle encore, et qui fut publié, écrit, pensé en Français sous ce titre: « Pensées détachées et souvenirs. » (1)

Libéral, enfin, M. Nabuco fut l'un des héros, l'un des promoteurs de la suppression de l'esclavage au Brésil. Il est l'homme de l'émancipation et de la fraternité humaine; il devait tout naturellement compléter son œuvre par un acte d'union

(1) Un volume in-8°, Paris, Hachette, 1906.

à l'honneur et au bénéfice de sa patrie et de toutes les Républiques Américaines.

Quelle est donc cette union ? un mirage ? un paradoxe ? Non. D'accord avec une élite de citoyens du Nouveau Monde, il a rêvé de donner à ces jeunes peuples en formation le plus précieux des biens, l'organisation, l'association.

C'est la grande thèse que notre ami E. Root est allé plaider dans toutes les capitales de l'Amérique du Sud ; la thèse impossible à nos pauvres yeux, et qui pourtant devient vivante, et dont le succès sera bientôt un sujet d'envie et d'humiliation pour l'Europe.

Cette élite d'américains interprète, applique la doctrine de Monroë dans son sens le plus pur et le plus élevé : elle rêve les Républiques Américaines indépendantes mais solidaires, d'autant plus libres et d'autant plus fortes qu'elles seront plus étroitement associées. Soit, mais à qui reviendra l'hégémonie, objectons-nous aussitôt ? A personne et à tous. Chacun dans son développement intérieur et dans sa représentation extérieure prendra part à l'épanouissement général, mais cet épanouissement n'ombragera et n'étouffera aucun des associés. Chacun gardera, fortifiera sa place sous le ciel, à la lumière et à la chaleur d'une vraie liberté.

« Nous ne désirons aucune victoire sauf celles de la paix, aucun territoire en dehors du nôtre,

aucune souveraineté sauf la souveraineté sur nous-mêmes. »

Telle est la formule de cette politique donnée par M. Elihu Root, à Rio de Janeiro, en 1906.

Mais les moyens d'une telle politique? Ces moyens, on les cherche, on les trouve. Des Congrès successifs panaméricains ont été les rencontres où tous ces éléments qu'on croyait réfractaires sont venus non pas se fondre mais s'engrener, se lier. Ces Congrès, à Washington, à Mexico, à Rio, ayant prouvé la vitalité croissante de l'idée, les hommes de bonne volonté ont surgi dans tous les Etats Américains pour en tirer des applications économiques, administratives, des simplifications, des facilités durables, organisées. Une administration collective est née du groupement de ces indépendances : le Bureau des Républiques Américaines. Notre ami A. Carnegie a donné à ce Bureau le Palais qu'il méritait, à Washington; le Président Roosevelt l'a doté de l'éclat de son parrainage à la fois officiel et dévoué : car ces deux mots, en Amérique, ne sont pas encore inconciliables. Des secrétaires, des apôtres se sont attachés à cette création, dont J. Nabuco écrit aujourd'hui l'histoire en même temps qu'il en marque l'avenir.

Nous la saluons de nos sympathies et de notre admiration. Notre Conciliation a besoin d'une organisation Américaine, prélude d'une organisation Européenne. Ces organisations répendent

toutes à un même besoin ; elles sont la conséquence du progrès moderne ; elles sont donc non seulement possibles, mais certaines. A nous, qui avons la foi, à nous d'en faire comprendre le bienfait et d'en généraliser le succès.

La Conciliation Internationale aura bien secondé l'initiative américaine, si elle arrive, comme nous le croyons, grâce à l'activité croissante de ses membres, à répandre, dans tous les pays où elle est représentée, la foi dans l'avenir d'une organisation générale où les forces perdues seront réduites au minimum possible, et où chacun profitera de la sécurité garantie par tous.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.



L'accord des deux Amériques

~~~~~

Discours prononcé le 28 Août 1908 par M. J. NABUCO

devant l'Université de Chicago

~~~~~

Je suis fier de prendre la parole dans cette Université digne d'une ville qui, par son développement soudain et gigantesque, fait l'admiration du monde; dans cette Université qui constitue la première des grandes stations d'expériences de « l'américanisation ». A Chicago, mieux que partout ailleurs, on peut suivre le rapide processus par lequel les plantes étrangères sont transformées après une ou deux périodes d'acclimatation, de manière à porter des fruits vraiment américains. Nous sommes, ici, devant une des portes du

monde ouvertes aux nouvelles conceptions sociales, aux nouvelles formes de la vie, devant une des sources de la civilisation moderne. Le tribut que l'on a payé à la science, en créant cette Université, est le plus bienfaisant des trésors que la fortune ait jamais offert à l'humanité. Hâter les progrès des sciences, voilà le plus grand service qu'on puisse rendre à la race des hommes : rien ne saurait lui être comparé. La Religion sera impuissante à établir le royaume de Dieu sur la terre sans le secours de la science parvenue à un développement que nous ne pouvons pas même encore imaginer. En accroissant le nombre des hommes capables de manier les instruments délicats de la science, de comprendre ses nombreux langages, d'atteindre ses conceptions supérieures, les Universités contribuent, plus puissamment qu'aucune autre institution, à préparer cet état scientifique de la civilisation qui transformera totalement un jour la condition de l'humanité.

Les mots me font défaut pour vous exprimer combien je vous suis reconnaissant de m'avoir appelé à parler devant vous. Je dois, sans doute, interpréter cet honneur comme une obligation particulière et personnelle ; permettez-moi d'y voir plutôt encore une manifestation de votre sympathie pour l'œuvre qui tend à concilier les deux Amériques. Plus

peut être que des progrès de notre temps, les générations futures s'étonneront de voir que les deux grandes parties de notre continent aient pu rester si tard dans l'histoire presque inconnues l'une de l'autre. Un des motifs de leur isolement fut longtemps la crainte qu'éprouvèrent beaucoup d'esprits dans l'Amérique latine à entrer en contact trop intime avec vous, à cause de la disproportion qui existe entre votre puissance et celle de toutes les autres nations de l'Amérique. D'autre part, les Etats-Unis, étant un monde par eux-mêmes, et un monde dont le développement progressait chaque jour, ont toujours opposé aux inouvements de cette nature, la plus forte de toutes les résistances, celle de l'indifférence. Heureusement un cri nouveau commence à retentir déjà de tous côtés. Les soupçons font place à la confiance; et, si les Universités prennent en mains la politique du Secrétaire d'Etat, M. Root, l'indifférence, à son tour, s'effacera devant le sentiment d'une solidarité continentale.

Au Brésil, je dois le dire, les hommes d'Etat au pouvoir n'ont jamais redouté d'associer leur patrie à la vôtre. Dès que le Message du président Monroë, du mois de décembre 1823, fut reçu à Rio de Janeiro, le gouvernement Brésilien proposa aux Etats-Unis une alliance offensive et défensive fondée sur

le principe même de ce Message : car il estimait que l'Amérique latine ne pouvait accepter gratuitement les sacrifices qui lui étaient offerts. La transmission de cette proposition ayant été différée d'abord, l'accusé de réception du gouvernement américain subit également un retard. Henry Clay qui, sur ces entrefaites, avait été nommé Secrétaire d'Etat, répondit enfin que le gouvernement américain ne prévoyait aucun danger qui motivât une alliance. Nous n'avons jamais eu depuis l'occasion de renoncer à l'esprit dans lequel nous avons fait cette proposition ; et comme aucune déception ne nous est survenue, il ne nous a jamais paru que d'autres pussent en subir, non plus, en adoptant la voie que nous avons suivie depuis le jour de notre Indépendance.

On a dit que l'association d'une nation latine avec la vôtre rappellerait la camaraderie du pot de terre et du pot de fer dans la fable de La Fontaine. Je ne crois pas que cette comparaison soit juste pour aucune des républiques latines. Grâce à leur cohésion inaltérable, aucune d'elles n'a rien à craindre pour sa nationalité. Il est essentiel pour un peuple de se cristalliser ; il faut qu'il donne à toutes ses parties cette même forme symétrique qui lui est spéciale, le plan commun d'un sentiment national. Cela fait, et c'est, je crois, le cas de toute l'Amérique latine, un Etat ne se

brisera jamais à la façon du pot de terre. Votre haute civilisation ne peut nuire à aucun peuple. Et c'est pourquoi un contact intime avec vous ne peut entraîner, en tous cas, que l'amélioration et le progrès de ceux qui se seront solidarisés avec vous.

Le seul effet certain que puisse, à mon avis, produire un commerce intime et permanent entre nous, c'est que l'Amérique latine soit lentement « américanisée », c'est-à-dire qu'elle se laisse pénétrer, dans des proportions différentes, par votre optimisme, par votre confiance en vous-même, et par votre énergie. Ce serait un traitement par l'électricité. Je ne pense pas que nous puissions jamais atteindre votre rapidité. Nous ne le souhaitons d'ailleurs pas. Vous avez dépassé les limites de l'activité humaine sans rompre le rythme de la vie. Vous avez créé, pour vous-mêmes, un rythme nouveau. Nous ne pourrons jamais l'atteindre. Pour les races latines « *festina lente* » est une loi de santé et de stabilité. Et permettez-moi de dire qu'il est bon pour l'humanité que toutes les races ne marchent pas du même pas, que, toutes, elles ne courent pas. Le règne de la science n'a pas encore commencé ; et c'est quand elle aura atteint l'âge scientifique seulement, que l'humanité pourra parvenir à un état uniforme sans commencer aussitôt à déchoir. La dignité de la vie, la

culture, la joie, la liberté peuvent être pratiquées par des nations qui évoluent lentement, pourvu que leur mouvement les porte résolument en avant.

Prenez un point commun dans notre destinée : tous nos pays doivent être des contrées d'immigration. Mais pour pouvoir opposer à l'immigration étrangère un esprit national capable de transformer les étrangers en citoyens attachés à leur nouvelle patrie, comme vous faites, la faculté d'assimilation de l'organisme latin doit être partout vigoureusement accrue. Les pays d'immigration doivent avoir la force nécessaire pour assimiler tout ce qu'ils absorbent. Un solide patriotisme n'y suffit pas. Le patriotisme est intense chez presque tous les peuples, et, peut-être, ne l'est-il nulle part davantage que dans les tribus sans histoire. Les Romains n'étaient pas plus patriotes que ne le furent les Lusitaniens. Ce n'est pas le patriotisme qui conquiert les immigrés. Nous apprendrons de vous, dans nos rapports, ce qui les soumet. Vous devez votre incomparable succès de pays d'immigration par dessus tout à votre esprit politique. Sans lui vous auriez obtenu à l'infini, grâce à votre sol, à votre race, des hôtes étrangers ; mais vous ne posséderiez pas ce nombre infini de citoyens que deviennent bientôt vos hôtes. L'esprit politique américain est la combinaison d'un esprit de

liberté individuelle et d'un esprit d'égalité. La liberté seule ne suffirait pas à faire de l'immigrant un nouveau citoyen; nous ne voyons guère d'étrangers prendre la nationalité des pays libres de l'Europe où ils émigrent. L'égalité est un moyen plus puissant. L'immigré européen s'élève socialement en Amérique, et c'est pour cela qu'il souhaite être sujet américain. Mais si votre progrès ne lui offrait en même temps un spectacle dont il puisse s'enorgueillir en qualité de citoyen, il ne prendrait pas si fréquemment une nationalité nouvelle. C'est le progrès de votre pays, c'est la place qu'il s'est faite par lui-même dans le monde, qui, avec l'orgueil national, aident l'esprit de liberté et d'égalité, à vous gagner les millions d'immigrants qui s'essaient à la vie en Amérique. Par leurs relations avec vous, les nations américaines connaîtraient le secret de retenir et d'attirer les immigrants en plus grand nombre. Ce serait de beaucoup le plus utile des enseignements qu'elles puissent recevoir, car dès qu'elles s'entendraient et réussiraient à transformer leurs immigrants en véritables citoyens, chacune d'elles aurait résolu son grand problème national. Pour comprendre que tous les Etats du Sud doivent être des pays d'immigration, et pour créer un véritable « habitat » aux immigrants, il leur faut étudier l'immigration dans votre laboratoire.

Je n'en finirais pas si je tentais de montrer tout le bénéfice que l'Amérique latine pourrait tirer d'une étroite collaboration avec les Etats-Unis. Mais peut-être préféreriez-vous connaître le profit que vous pourriez tirer vous-même de cette solidarité ? Je vous dirai franchement que cet avantage consisterait d'abord tout simplement dans l'utilité qu'il y a à se faire des amis ; mais je ne crois pas qu'il y ait de bénéfice plus essentiel pour une nation qui préside à un continent.

La question est de savoir si vous êtes vous-mêmes convaincus que ce continent devrait constituer, pour chacune des nations qui le composent, une prolongation de son sol national ; qu'un lien devrait les rassembler en une unité morale dans l'histoire. La doctrine de *Monroë* vous a-t-elle été inspirée par la seule crainte de voir l'Europe étendre les sphères parallèles de son influence sur l'Amérique, comme elle y a soumis plus tard l'Afrique et comme elle a presque réussi à y subordonner l'Asie, en menaçant ainsi votre position solitaire ? Ou bien n'étiez-vous pas aussi poussés par le sentiment que nous sommes ici dans un monde nouveau, créé avec une destinée commune à toutes ses parties ? Je crois fermement que la doctrine de *Monroë* a été plutôt encore dictée par cet instinct américain (prenez le mot américain dans le sens de continental), que par

quelque crainte d'un péril qui vous fût particulier. En tous cas, cette doctrine enfermait une politique étrangère complète et dont ce pays ne s'est jamais écarté, de Monroe à Cleveland et à Roosevelt, de Clay à Blaine et à Root. Cette constance, cette continuité offrent la meilleure preuve que votre politique américaine obéit à un profond instinct continental et ne constitue pas seulement une mesure de préservation et de défense nationale. Cette politique vous a tenus à l'écart du labyrinthe de la diplomatie européenne dans lequel, sans la doctrine de Monroe, vous eussiez probablement été attirés.

On comprend fort bien la répulsion traditionnelle des Etats-Unis à contracter des alliances guerrières. Les alliés d'aujourd'hui sont les rivaux d'il y a peu d'années, et le système des alliances est un système en perpétuelle révolution. Mais il y a une politique étrangère éphémère et dangereuse, tandis qu'il en est une autre permanente et sûre. La politique éphémère est celle par laquelle une nation s'assure un appui en ne se préoccupant que d'elle seule, c'est-à-dire celle par où elle fait d'une autre nation son instrument. La politique permanente est celle par laquelle une nation s'efforce d'accomplir avec une autre une tâche commune. La différence entre la politique permanente et la politique éphémère

se manifeste par ce fait que la dernière doit revêtir la forme d'une alliance écrite, d'un engagement formel avec une durée déterminée. Les alliances sont transitoires, rigides, pleines de périls, tandis qu'un concours spontané dans une action commune conduit au développement naturel de la mission de chacun des Etats. L'alliance suppose la guerre; la libre coopération suppose la paix et l'appui mutuel par la sympathie et par la bonne volonté. Vous vous gardez des alliances que conjurait le Père de votre pays; mais la concentration des républiques américaines, faite avec cette conception qu'elles forment toutes, et sous des drapeaux différents, un seul système politique, est déjà une alliance morale.

Cette idée a fait de grands progrès dans les quatre dernières années; j'ai confiance dans l'enthousiasme qu'elle ne manquera pas de susciter dans ce pays, et dont elle a besoin pour se développer. La visite que fit le Secrétaire d'Etat, M. Root dans l'Amérique latine marquera, en effet, une date historique dans les rapports de notre continent, comme l'ont fait déjà le Message de Monroë, en 1823, et l'initiative de Blaine en faveur du mouvement Panaméricain. On peut dire que cette politique fut une double création, parce que, si Blaine a constitué le groupe des nations américaines unies, ce fut Root qui lui communiqua la vie et le mouvement.

Les conférences Panaméricaines, en dehors de l'œuvre qu'elles accomplissent grâce à leurs assises périodiques, réalisent un grand progrès par le seul fait qu'elles forment une institution permanente. C'est ainsi qu'elles agissent même pendant l'intervalle de quatre ans qui les sépare. Prenez le mouvement qui aboutit à l'expérience actuellement tentée dans l'Amérique Centrale, celle d'une Cour internationale, qui constitue, en réalité, un essai d'organisation pacifique dans une région si éprouvée par les conflits politiques. Vous pouvez y reconnaître l'effet de l'intérêt franchement proclamé que les Etats-Unis ont à ce que l'ordre et la paix soient établis durablement et par avance dans toute la zone qui entoure le futur canal de Panama; mais il n'est pas douteux que la coopération des Etats-Unis et du Mexique avec les Républiques de l'Amérique Centrale résulte également de la confiance mutuelle inspirée dans tout notre continent par les conférences Panaméricaines, et principalement par le dernier Congrès de Rio de Janeiro. Il serait vraiment pitoyable que ces fières et braves petites Républiques qui accordent à tous leur nationalité dans un esprit inconnu des autres Etats du monde, ne réussissent point à réduire leurs luttes politiques à des litiges assujettis à des règles déterminées et appliquées par des arbitres qu'elles auraient

elles-mêmes désignés. Ce tribunal de Carthage devrait être salué comme l'une des entreprises les plus bienfaisantes de la politique moderne. Toute l'Amérique sympathise avec ces courageuses Républiques pénétrées fortement de l'esprit national dans l'effort qu'elles font pour instituer une Amphictyonie de la Paix sur cette sorte de trait d'union de terre qui sépare deux océans et relie deux Amériques.

Mais les conférences Panaméricaines ne suffisent pas à servir l'idée qui inspira leur création. Sans doute les gouvernements y parlent au nom des peuples, et les thèses qu'ils y soutiennent sont des thèses nationales qui seraient défendues par tous les partis. Mais les Congrès, formés de délégués officiels, ne soulèvent pas ces questions délicates qu'on tend partout à dérober à la vue du public. Les conférences Panaméricaines sont des assemblées de diplomates. Les peuples ne s'y mêlent point pour s'y révéler l'un à l'autre leurs torts, pour y faire appel à leur sympathie réciproque. Le progrès intérieur d'une République n'est pas de ces problèmes que la diplomatie puisse résoudre directement. De sorte qu'à côté de nos Conférences il y a place pour un facteur plus puissant auquel M. Root a fait un jour allusion : pour une opinion publique Panaméricaine.

De nos jours, nous avons vu le principe

parlementaire plus ou moins reconnu par les vieilles monarchies absolues : la Russie, le Japon, la Perse, et maintenant la Turquie. Nul ne s'étonnerait que la Chine se joignît à elles. Voilà la meilleure preuve de la force unificatrice de la conscience universelle. Cette conscience universelle, nul doute qu'elle exerce déjà une influence considérable sur tous les peuples de l'Amérique. On ne peut dire qu'aucune République américaine y soit restée impénétrable. Il serait absurde de supposer une nation de notre continent insensible et fermée à un mouvement qui a atteint et transformé politiquement des sociétés bouddhistes ou musulmanes. Les révolutions sont devenues beaucoup plus rares dans l'Amérique latine. Dans des régions où elles étaient fréquentes autrefois, on n'en a plus entendu parler depuis près d'un demi-siècle. Le champ où elles se propagent encore à de longs intervalles s'est considérablement réduit; mais, là même où des insurrections se produisent souvent, l'ancien état général révolutionnaire anarchique a cessé d'exister : l'ordre est toujours rapidement rétabli. La révolution semble être devenue le fait d'hommes qui ont perdu la faculté de maintenir l'ordre. C'est un terrible orage, mais ce n'est plus un ouragan dévastateur. Cependant, concurremment avec cette conscience universelle encore lointaine et dispersée, mais

qui a déjà puissamment agi, nous avons besoin d'une conscience commune à l'Amérique, fortifiée par la concentration et par l'influence réciproque des nations de notre continent.

Seul le progrès de cette conscience peut, par exemple, rendre caduc le droit d'asile. Cet axiome positiviste est aussi vrai que profond : « On ne détruit que ce qu'on remplace ». Vous ne pouvez pas détruire le droit d'asile, si vous ne lui substituez pas un autre principe qui accomplisse mieux la fonction qui l'a déterminé. Ce « droit » n'a jamais été remplacé dans le monde que par le progrès de la justice. Si la loi et la justice pouvaient devenir intermittentes, le droit d'asile reparaitrait en tous lieux de nouveau. C'est une des plus anciennes et des plus nobles traditions de l'humanité. Vous ne sauriez la supprimer qu'en étouffant la pitié et la générosité ; mais on ne peut pas les tuer. Vous ne la supprimerez qu'en augmentant la protection de la loi et le sentiment de la justice.

Une conscience commune à l'Amérique conduira à leur plus haute perfection les institutions politiques de tous les Etats américains ; mais elle n'est encore qu'en formation. Elle doit avoir pour phase initiale ou préparatoire une publicité continentale, une publicité non seulement affranchie de toute contrainte, mais de toute passion, éclairée et

sincère, et dont la première condition réside dans la liberté inviolable de la presse. Lorsque cette conscience sera tout à fait mûre, chacun de ces Etats, en participant à l'union des Républiques américaines, assurera non seulement son immunité contre toute conquête étrangère, mais encore contre l'arbitraire et contre la violation des libertés publiques et individuelles.

La direction de cette conscience commune à toute l'Amérique appartiendra pour une large part aux Universités de notre continent et à leurs maîtres. A ce point de vue, aucun de nos Etats du Sud ne saurait être comparé au vôtre quant à l'extension et au nombre de ses œuvres d'éducation. Sans doute le livre et la presse seront les principaux facteurs de cette conscience. Permettez-moi d'exprimer l'espoir que, dans tous nos Etats, les écrivains penseront à la susceptibilité des nations étrangères. La sympathie est toujours nécessaire pour accomplir le bien. Avant tout, on devrait s'enseigner à tolérer soi-même la diversité des hommes. Le monde serait bien près de finir si tous les peuples parlaient la même langue. Soyons sûrs que Dieu devait avoir quelque bonne raison de créer des races distinctes au lieu de n'en former qu'une seule. En s'habituant à cette conception, la critique étrangère montrera plus de patience, plus de persévérance, et, faisant un

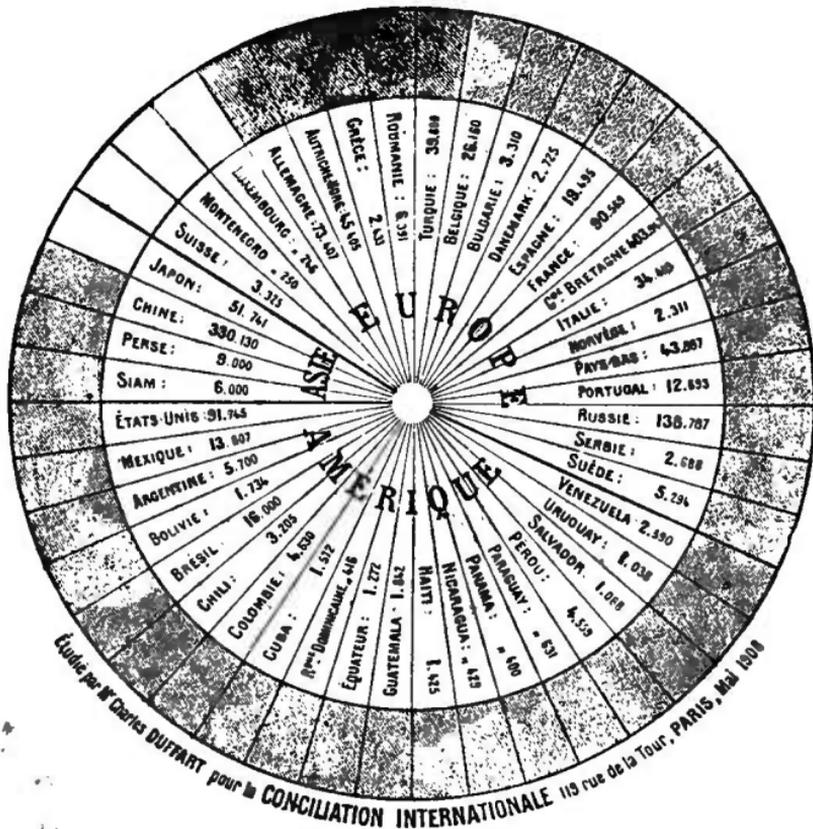
plus grand effort de compréhension, excitant sa curiosité, élargissant son esprit, elle se montrera capable de corriger, au lieu de les exaspérer, les circonstances qu'elle accuse aujourd'hui.

J'ai cru comprendre que la raison de ma présence ici était votre désir de manifester l'intérêt que vous portez à la nouvelle politique Panaméricaine, et c'est pourquoi j'ai fait de son esprit le thème de ce discours. J'espère ne pas m'être trompé en estimant qu'un tel sujet concorde avec le sentiment qui préside à notre réunion. On pourrait comparer cette cérémonie au lancement de nouveaux vaisseaux sur l'Océan de la vie civique américaine. Avant qu'ils n'atteignent le large, j'ai voulu exprimer mon profond espoir qu'en même temps que le monde se transformera devant eux, d'une façon que nous ne pouvons pas même imaginer, ils verront tous les Etats des deux Amériques se connaître, s'aimer et se traiter réciproquement comme les membres d'une même famille parmi les nations.



PROJET DE CONVENTION UNIVERSELLE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

ÉLABORÉ PAR LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA HAYE
Repoussé par 5 Puissances sur 44, adopté par 35 et 4 Abstentions
(Séance du 5 Octobre 1907)



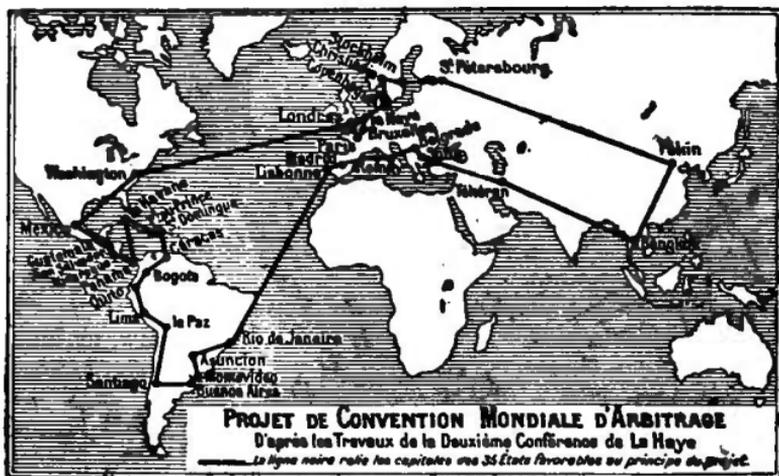
LÉGENDE

Les CHIFFRES inscrits dans ce cercle sont extraits des Almanachs de Gotha; ils EXPRIMENT LA POPULATION MÉTROPOLITAINE ET COLONIALE DE CHAQUE ÉTAT
Les chiffres gras représentant des MILLIONS

POUR..... 35 PUISSANCES..... 1.285.272.000. hab^{ts}
 ABSTENTIONS..... 4 PUISSANCES..... 55.562.000
 CONTRE..... 5 PUISSANCES..... 167.436.000

UN RÉSULTAT DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Carte présentée par le Ministère des Affaires étrangères de France
à l'Exposition de Londres (Mai-Octobre 1903)



Édité par la CONCILIATION INTERNATIONALE, 119, rue de la Tour, Paris.

A la première Conférence de La Haye, en 1899, le principe de l'Arbitrage Obligatoire avait été posé mais écarté, faute d'une majorité, pour le soutenir.

A la deuxième Conférence, en 1907, le même principe, posé de nouveau, est accepté cette fois par 35 Puissances sur 44 Puissances représentées.

Cette majorité, composée de toutes les Républiques Américaines et des États dont les capitales sont reliées entre elles sur cette carte, représente un milliard 285 millions d'habitants et constitue pour la première fois le bloc de la justice internationale et de la paix dans le Monde. La minorité composée de 5 opposants : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie ; plus 4 abstentions : le Japon, la Suisse, le Monténégro et le Luxembourg, représente 233 millions d'habitants, soit un sixième de la majorité. — Encore les oppositions ou les abstentions ont-elles été motivées par des considérations d'opportunité et non d'hostilité systématique.

Il est donc vraisemblable que la troisième Conférence verra tous les États s'unir sans exception par un traité mondial d'arbitrage, comme ils le sont déjà par la convention postale universelle.

Dernières publications de la Conciliation :

**LA CONFÉRENCE DE LONDRES
LA LIMITATION DES ARMEMENTS**

POUR L'ARBITRAGE

PAR M. ANDREW CARNEGIE

TRADUCTION FRANÇAISE DE M. A. MÉTIN

**LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DE LA HAYE
DISCOURS**

de MM. le Président du Sénat, le Ministre des Affaires
Etrangères, de PIZA, Don Antonio HUNEEUS, de LA
BARRA, A. DECRAIS, M. BERTEAUX, LOUIS RENAULT
et Léon BOURGEOIS. (14 novembre 1907).

L'ENTENTE CORDIALE FRANCO-AMÉRICAINE
(La Réception du 11 Juillet 1908)

LA SANCTION DU DROIT INTERNÀTIONAL

PAR M. ELIHU ROOT

Traduct. en Français, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais.

NOS BULLETINS

JANVIER, AVRIL, JUILLET, OCTOBRE 1908

(AVEC ILLUSTRATIONS ET GRAPHIQUES)

POUR L'AVIATION

UN VOLUME IN-18 ILLUSTRÉ

LIBRAIRIE AÉRONAUTIQUE, 32, RUE MADAME, PARIS.

Collection de la Conciliation Internationale

1. NOTICE BIOGRAPHIQUE.
2. LE PÉRIL PROCHAIN, L'EUROPE ET SES RIVAUX.
3. CONCURRENCE ET CHOMAGE.
4. LE PÉRIL JAUNE.
5. CONTRE LA REPRÉSENTATION COLONIALE.
6. CONTRE LA PORNOGRAPHIE.
7. POUR L'AGRICULTURE.
8. POUR LES TRANSPORTS.
9. POUR LA LOIRE NAVIGABLE.
10. LETTRES DE LA HAYE.
11. LES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE.
12. LES INTÉRÊTS NATIONAUX.
13. L'ALSACE-LORRAINE.
14. LE TRANSVAAL ET L'EUROPE DIVISÉE.
15. VERS LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE.
16. PROGRAMME DU GROUPE DE L'ARRITRAGE.
17. DISCOURS DE BUDA-PESTH.
18. DISCOURS DE CHICAGO.
19. DISCOURS DE LONDRES.
20. LETTRES D'AMÉRIQUE.
21. LE RAPPROCHEMENT FRANCO-ANGLAIS.
22. LE MOUVEMENT PACIFIQUE.
23. ÊTRE UTILE.
24. LA CONCILIATION INTERNATIONALE.
25. LA RÉCEPTION DES SCANDINAVES.
26. L'ORGANISATION DE LA PAIX (*) (Discours et articles) (")
27. LA POLITIQUE DES TEMPS NOUVEAUX (*)
28. LE MENSONGE DU PACIFISME.
29. POUR LA LIMITATION DES DÉPENSES NAVALES.
30. LA FRANCE POURRAIT-ELLE S'ENTENDRE AVEC L'ALLEMAGNE.
31. LES DEUX POLITIQUES.
32. LE PROBLÈME DE LA PAIX.
33. POUR L'ARBITRAGE. (Traduit et publié en 12 langues).
34. LES CONFÉRENCES CONSULAIRES.
35. LIMITATION DES ARMEMENTS. RAPPORT A LA CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE DE LONDRES. (Juillet 1906).
36. L'ENTENTE CORDIALE EST UN COMMENCEMENT.
37. LE DISCOURS DE PITTSBURGH.
38. LES DEUX CONFÉRENCES DE LA HAYE. (*)
39. LA SANCTION DU DROIT INTERNATIONAL, par M. E. ROOT. (En Anglais, en Français, en Allemand, en Italien, en Espagnol et en Portugais).
40. L'ENTENTE CORDIALE FRANCO-AMÉRICAIN.
41. LA VISITE DE LONDRES (20-23 Juillet 1906).
42. NOS QUATRE BULLETINS TRIMESTRIELS DE 1908.
43. POUR L'AVIATION.

Les publications marquées d'un (*) sont en préparation. Les numéros 2 à 15, les numéros 17, 18, 20, 30, sont épuisés (Les numéros 29, 33, 34, 35, 37, 39 sont en plusieurs langues)

BRASILIANA DIGITAL

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que participam do projeto BRASILIANA USP. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital - com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Brasiliiana Digital são todos de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Brasiliiana Digital e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se um obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Brasiliiana Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (brasiliiana@usp.br).